

Que deviennent les informations recueillies ?

Cette enquête effectuée selon la méthode « standard Cerema » (Centre d'Études d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) s'inscrit dans le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD).

Vos informations font l'objet d'un traitement informatisé réservé à l'usage exclusif de Tours Métropole Val de Loire. TEST SA s'engage conformément à la nouvelle réglementation en vigueur à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles et de ne pas utiliser vos données à d'autres fins que pour l'Enquête Mobilité Certifiée CEREMA.

Est-il vraiment utile que je réponde ?

Oui. Quel que soit votre âge, que vous viviez seul, en couple ou en colocation, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou actuellement en recherche d'emploi, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez. Et même si vous vous déplacez peu, votre avis sur les transports nous intéresse. Votre participation est donc importante.

EN CHIFFRES :

60 ENQUÊTEURS
et **15** TÉLÉ-ENQUÊTEURS

4 mois d'enquête !
1 QUESTIONNAIRE de **20** minutes

272 communes sondées ; **11** INTERCOMMUNALITÉS

Contacts

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter,

POUR LA SOCIÉTÉ D'ENQUÊTE :

TEST SAS – Département Transport, Trafic et Mobilité – Pôle Enquêtes Déplacements des ménages

7, rue Jean Mermoz – Bat. B
78000 VERSAILLES

Contacts : 01 30 84 97 97

www.test-sa.com
emc2.tours@test-sa.com

POUR TOURS MÉTROPÔLE VAL DE LOIRE :

Tours Métropole Val de Loire - Direction des Mobilités

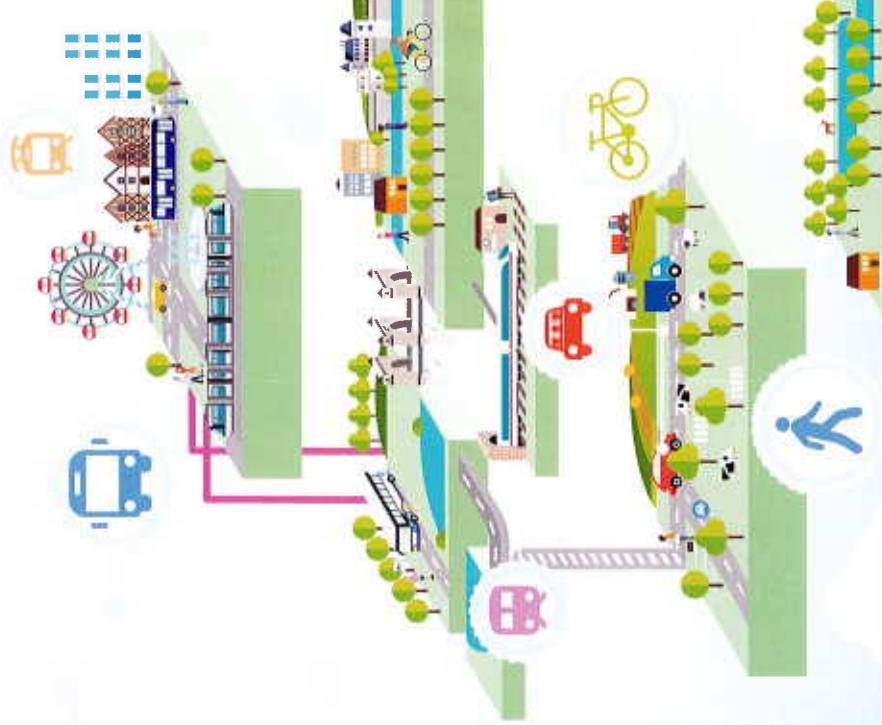
60, avenue Marcel Dassault
CS 30651 – 37206 TOURS Cedex 3

Contacts : 02 47 80 12 00
mobilites@tours-metropole.fr

ENQUÊTE MOBILITÉ 2019

Du 8 janvier
au 4 mai 2019

Parlez-nous de vos trajets !



**VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE
POUR IMAGINER LES
DÉPLACEMENTS DE DEMAIN**

**UNE ENQUÊTE SUR LE DÉPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE** par téléphone et porte-à-porte

Plus d'infos sur le site des mobilités

www.mobilite.tours-metropole.fr

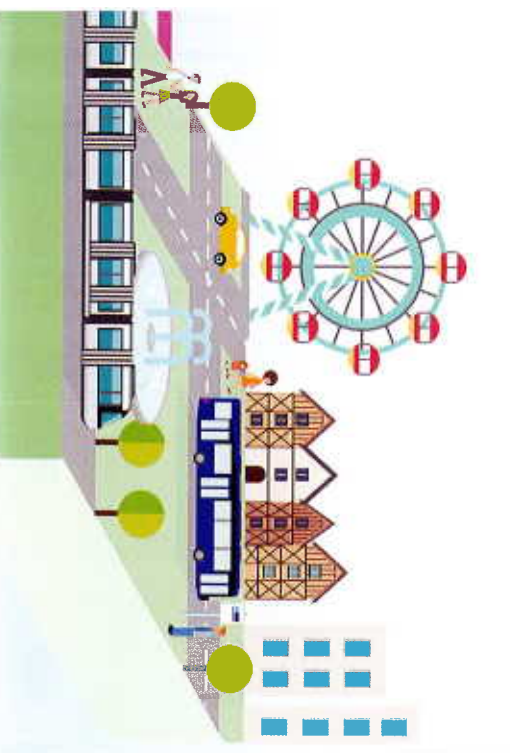


Qu'est-ce qu'une Enquête Mobilité Certifiée CEREMA ?

Cette enquête est le meilleur outil de connaissance de la mobilité et d'aide à la préparation des projets de transport public et de déplacements à venir. Elle offre une véritable photographie des déplacements quotidiens des habitants du département d'Indre-et-Loire.

La dernière enquête de ce type, réalisée sur le territoire du SCoT de l'Agglomération Tourangelle, date de 2008. Depuis cette enquête, de nombreux changements sont intervenus dans le domaine des transports et des déplacements ainsi que dans les modes de vie.

L'enquête est menée par Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle avec le soutien financier de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire.



Quand aura lieu cette enquête ?

La collecte aura lieu du **8 janvier au 4 mai 2019**.

Qui est concerné ?

- ! Cette enquête se déroule à l'échelle du département d'Indre-et-Loire. Elle concerne **272 communes** soit une population de **604 966 habitants** (source 2013).
- ! Au minimum **1 480 ménages** seront enquêtés à domicile dans les secteurs les plus urbanisés et **5 850 personnes** seront enquêtées par téléphone sur l'ensemble du territoire.

Pourquoi ?

C'est un outil essentiel à la connaissance du territoire et à la planification locale, utile pour :

- Connaître finement les pratiques de déplacements des habitants (les modes de transports utilisés, les motifs, les distances...),
- Préparer l'avenir et définir des projets de transports cohérents avec les pratiques, de manière à mieux organiser la mobilité (circulation routière, transports urbains/interurbains, mobilité douce...),
- Répondre aux enjeux environnementaux du territoire.

Labellisée par le CEREMA*, cette méthodologie permet :

- De positionner le territoire au niveau national par la comparaison des résultats avec d'autres territoires de même taille,
- De comparer dans le temps les évolutions des pratiques car cette méthode est stable et fiable.

* Le CEREMA (Centre d'Études d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) accompagne toutes les études de ce type partout en France afin de s'assurer du respect du standard national établi et donc garantir la qualité des informations collectées.



Comment va se dérouler l'enquête ?

- ! Si votre foyer a été tiré au sort, vous serez informé par courrier. Selon votre commune de résidence, l'entretien se déroulera en face-à-face ou au téléphone :



Entretien en face-à-face : après avoir pris rendez-vous, l'enquêteur se rend à votre domicile (l'ensemble des membres du foyer doit être présent). L'enquêteur doit absolument présenter sa carte officielle. Les entretiens nécessitent en moyenne 20 minutes d'échanges par personne pour tous les membres du foyer à partir de 5 ans.

Entretien par téléphone : l'enquêteur vous appelle depuis la plateforme Edfield située en France métropolitaine. Les entretiens nécessitent en moyenne 20 minutes d'échanges par personne pour un ou deux membres du foyer.

- ! Les ménages sont interrogés sur les déplacements réalisés la veille du jour de l'enquête, quel que soit le mode utilisé : voiture, bus, car, tram, marche à pied...
- ! Seuls les jours ouvrables sont concernés. Les entretiens ont donc lieu du mardi au samedi. L'enquête est suspendue pendant les vacances scolaires.

Par qui ?

- ! La société **TEST SAS** a été missionnée pour réaliser cette enquête.

